

GIRONDE**Vertige crée le toit végétal aquitain**

En 2001, Stéphane Demguilhem dépose un brevet pour son procédé de « prêt à poser » de végétalisation de toiture. En février 2007, fort du Palmarès de l'innovation, d'une licence d'exploitation et adossées à Déco-Flor et aux Jardins de Déco-Flor, ses deux sociétés de paysagisme, il crée **Vertige**. La société commercialise un nouveau type de toiture végétale, non sous la forme habituelle de caissettes, mais de tapis. Conçu avec Michel Chamouleau, inventeur du gazon en rouleau prêt à poser, ce tapis végétal est équipé d'un arrosage intégré. Outre les propriétés communes aux toitures végétalisées (isolation thermique et phonique, drainage, esthétisme, poumon vert), le procédé a un poids réduit, soit 35 kg/m² à saturation d'eau.

Sur du chanvre français. Le Vertige® se pose sur une nappe drainante, sur des toits jusqu'à 30° de pente. Il est couvert de sédum cultivé, une plante grasse, vivace, à feuillage semi-persistant, sobre, et résistant à une grande amplitude thermique. Au terme d'un



Léger, le tapis végétal est d'abord couvert de sédum, une plante grasse vivace.

an, la toiture végétale peut servir de support à la culture de fleurs (bulbeuses), légumes et fruits. La société Vertige vient de mettre au point une nouvelle génération de tapis végétal, non plus sur du gazon, mais sur du chanvre français. Les tapis de 50 m de longueur sont mis en culture sur un hectare dans les Landes par Mathieu Heurteau, exploitant agricole. Jusqu'à 100 m², ils sont commercialisés en kits prêts à poser, de 50 à 100 euros HT/m². Au-delà, le toit végétal est mis en œuvre par les techniciens de

Vertige. Ainsi, trois maisons d'habitation en Gironde.

Surtout, la SARL Vertige vise la certification de son procédé au CSTB. Pour cela, elle finance, avec des aides d'OSEO (ex-Anvar) et de la région Aquitaine une étude de 100 000 euros. Menée par Nobatek, centre de ressources construction et aménagement durables en Aquitaine, elle analysera les multiples possibilités d'implantation du procédé dans la région.

www.vert-tige.eu

EMMANUELLE FERÉ ■